MARCHE DE ELUS: 29 mai 2014

Compte-rendu de la visite de l'équipe responsable de l'organisation.

Monsieur Legal, président de la marche des élus nous présente le projet.

Il est accompagné du vice président, de la trésorière, et du responsable du foyer de Muizon. Cette équipe sera à nos côtés pour préparer la M.E qui aura lieu à Les Mesneux le 29 mai 2014, jeudi de l'Ascension.

La M.E a lieu tous les ans depuis 40 ans et la dernière a eu lieu à Courcelles-Sapicourt en 2013. Nous sommes invités à participer à leur débriefing prochainement

L'objectif est de réaliser un rassemblement local et convivial, de provoquer des rencontres et de faire découvrir la commune, son histoire et son environnement.

Elus et administrés marchent. Ce n'est pas une compétition.

On peut compter accueillir entre 1500 et 2000 personnes.

Tout se fait sous la houlette du maire.

Il faudra un COORDINATEUR GENERAL choisi parmi les adjoints, les conseillers, les présidents d'association ou autre...

5 Commissions doivent être créées.

1. La commission Parcours :

Tracer 3 parcours de 6km, 9km, 12km. (pas de traversée de route)

Les parcours doivent être sécurisés, carrossables, accessibles à un véhicule 4x4.

Prévoir un plan de circulation dans le village.

Prévoir les parkings.

Demander les autorisations et prendre les arrêtés.

La sécurité est primordiale. (travailler en lien avec la commission sécurité)

2. La commission sécurité :

Il faut 20 à 25 personnes, souvent des pompiers de la COM.COM

Sécuriser le parcours

Protection des points sensibles

Plan de circulation.

Contact avec la gendarmerie

3. La commission Finances et coordination :

C'est une des plus importantes.

Il s'agit de la comptabilité et de la répartition des bénéfices.

Surveiller les recettes et les dépenses.

Cette commission est en lien avec le comité d'organisation.

Les recettes des inscriptions sont versées au comité d'organisation (2,50Euros dont 0,50 euros versés aux pupilles des Sapeurs-Pompiers) et les recettes de publicité et de restauration sont pour la commune.

Bien structurer le site (départ et arrivée) pour que les inscriptions soient faciles. Chaque village est représenté, accueille et inscrit ses marcheurs.

4. La commission Médias-Sponsors :

Le responsable de cette commission doit faire preuve d'une grande rigueur.

C'est cette commission qui réalise la plaquette distribuée à tous les marcheurs (environ 1500 exemplaires). Elle contient le mot du maire, l'histoire du village, le plan des parcours, les n°

de téléphone sécurité, les pubs des annonceurs et un jeu (attention au cochage qui doit être rapidement vérifiable).

Commencer le démarchage en décembre: prendre des contacts téléphoniques.

Faire un retro-planning car ce livret doit être terminé fin avril (imprimerie des Mesneux) Réaliser un logo, des affiches et des flyers.

Organiser la communication avec les médias le dernier mois: radio, télé, presse écrite régionale, journaux gratuits, associations de randonneurs...

5. La commission Animation :

Un responsable et 2 co-responsables sont nécessaires.

Il faut au moins une vingtaine de bénévoles, en poste au départ et à l'arrivée. Elle a en charge :

- l'accueil.
- l'organisation des inscriptions.
- l'installation et le rangement du site, du podium (prêté par la COM.COM), de la sono (1200 à 1500 watts) des tables, de l'électricité...
- l'animation du site.
- organisation du vin d'honneur et de l'accueil des « officiels ».

prévoir un photographe qui ne fait que cela.

Réfléchir à un signe distinctif pour les bénévoles: tee-shirt, casquette...

Prévoir un cadeau : blida, stylo...

Conclusion:

C'est une occasion d'intéresser tous les habitants du village. On a besoin d'eux.

Bien communiquer dès maintenant sur cet évènement. Avoir le sens de l'organisation.

Donner des responsabilités à toutes les personnes qui se présentent et qui souhaitent faire quelque chose.

Utiliser le site internet : marche-des-elus.org

Ne pas hésiter à demander l'aide du comité d'organisation qui est à notre écoute et peut être présent à nos réunions.

Les Mesneux, le 03 juin 2013